



IMAGE DE LA VILLE, PARTICIPATION CITOYENNE

Défi Griffon : inventez votre Griffon !

Le Griffon, cette figure de la mythologie mi-aigle, mi-lion, est l'emblème de Saint-Brieuc depuis plusieurs siècles. Lors des ateliers « Avec vous ça change tout » et du point d'étape municipal, les habitants ont exprimé le souhait de le valoriser davantage pour affirmer notre identité.

Ainsi, La Ville a lancé depuis le 15 octobre un appel à participation autour du griffon, l'emblème de la Ville, intitulé : Le défi "Griffon".

Publié le 09 janvier 2024

La Ville souhaite par ce défi mettre en avant le Griffon, symbole de la ville, favoriser sa réappropriation en suscitant la créativité des habitants.

Conditions de participation

La participation est ouverte à tous sans condition, ni d'âge ni de domiciliation.

Deux contributions maximum par personne sont autorisées.

Dates de participation

Cet appel à participation se déroulera du 15 octobre au 31 janvier, durée pendant laquelle les œuvres pourront être déposées.

Dépôt

Les participants peuvent déposer selon trois modalités au choix :

A l'accueil de l'Hôtel de ville aux jours et heures d'ouverture de la mairie, dans une boîte mise à disposition à cet effet. En cas de fermeture de l'hôtel, dans la boîte aux lettres extérieure ou par envoi postal à l'adresse suivante : Mairie de Saint-Brieuc, place du Général de Gaulle, 22000 Saint-Brieuc ;

Via [la plateforme participative « Avec vous, ça change tout »](#).

Formats de la contribution

Toutes les formes et les techniques d'expression plastique sont acceptées : dessin, collage, sculpture, photographie, etc. Elles pourront être déposées sous format numérique ou physique.

Exposition des propositions

L'ensemble des propositions sera présenté après le 31 janvier :

sur la plateforme participative « Avec vous, ça change tout » ;
dans un catalogue feuilletable à l'accueil de l'hôtel de ville.

Sélection des propositions

Première phase : une sélection participative

Chacun pourra voter pour une sélection de 5 griffons :

via la plateforme « Avec vous, ça change tout », vote caché ;
via un bulletin de vote anonyme mis à disposition à l'Hôtel de ville (1 seul par personne) à partir d'un catalogue reprenant toutes les propositions.

Deuxième phase : la sélection finale

Elle regroupera les 7 propositions ayant reçu le plus de vote sera présentée au comité "Griffon".

Composition du comité

Le jury intitulé comité "Griffon sera composé de 5 personnes dont le Maire de Saint-Brieuc et un enfant tiré au sort parmi ceux ayant répondu à l'appel à participation au jury.

En effet, tous les enfants âgés de 6 à 14 ans habitant Saint-Brieuc et souhaitant être membre du comité sont invités à candidater en adressant un mail en indiquant simplement « Je veux être membre du comité Griffon » et en précisant Nom, Prénom, âge, numéro de téléphone et/ou mail.

Rôle du Comité "Griffon"

Le jury définira les usages d'au moins 5 Griffons parmi les Griffons sélectionnés. Il est déjà envisagé :

un projet sur l'espace public ;
la nomination « Griffon de l'année » et des déclinaisons tout au long de l'année 2024 ;
la nomination « Griffon décalé » et sa mise en valeur ;
un griffon déclinable en 16 images pour le praxinoscope ;
une adaptation pour intégrer une des niches patrimoniales présentes dans le centre-ville.

Ils pourront être confiés à un artiste pour leur mise en œuvre selon l'usage.

Le règlement complet est disponible [ici](#)



HÔTEL DE VILLE

Place du Gén. de Gaulle CS 72365
22023 SAINT-BRIEUC Cedex 1
02 96 62 54 00
Lun-Ven : 8h-12h30 / 13h30-17h
Sam : 9h-12h (formalités adm.)